



# CONCOURS PIVERDIE



2024

## DEVENEZ MÉCÈNE

*Du 11 au 15 avril 2024 au Château de Brissac*

Évènement organisé par l'association CNPH-Piverdière

# • CONCOURS PIVERDIE •

## UN ÉVÉNEMENT RECONNU EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL PAR LES FLEURISTES

Le Concours Piverdie est un événement floral prestigieux qui se déroule au Château de Brissac du **11 au 15 avril 2024**. Il offre une expérience unique aux candidats de mettre en avant le savoir-faire de l'art floral auprès des professionnels et du grand public !

### Organisateur

Le CNPH-Piverdière est l'organisateur officiel du Concours Piverdie. Ce centre de formation professionnelle, situé à La Ménitric, propose des formations en production horticole, commerce spécialisé et fleuristerie. CNPH-Piverdière est une **association loi 1901**, reconnue d'intérêt général.

### Prix et sélections

Le Concours Piverdie offre des opportunités de sélection à des compétitions florales prestigieuses en France, à savoir la **Coupe de France et la Coupe OASIS**. Ces compétitions sont des événements majeurs dans le domaine de l'art floral en France et permettent aux lauréats de démontrer leur talent et leur expertise.

Les visiteurs auront la possibilité de voter pour leurs œuvres préférées lors des visites du château, et le **"prix public"** sera décerné le lundi 15 avril 2024 par le Duc de Brissac.

### Participants

Le concours est ouvert aux **apprentis fleuristes et artisans fleuristes**. Il offre l'opportunité aux professionnels de montrer leur talent et de laisser libre cours à leur créativité dans le domaine de l'art floral.

- Candidats juniors (apprentis, stagiaires)
- Candidats seniors (salariés, artisans)

### Lieu

Le **Château de Brissac** à Brissac-Quincé accueille cet événement depuis plus de 15 ans. Il est situé près d'Angers dans le Maine-et-Loire. Ce château est le plus haut de France, avec ses 7 étages et 204 pièces. Il est un lieu emblématique du tourisme en Anjou et est habité par le 13ème Duc de Brissac.

*Edition 2023 : 8 candidats junior et 12 candidats senior*



# • ORGANISATION •

## UNE ÉQUIPE PILOTE À VOS CÔTÉS

Faites connaissance avec les membres de l'équipe du Concours Piverdie de l'année 2024 :



**Stéphane SALMON**  
Directeur  
CNPH-Piverdière



**Fanny MORINIÈRE**  
Cheffe de projet  
Responsable Partenaires  
06 29 67 48 74



**Carole RETHORE**  
Cheffe de projet  
Responsable Candidats  
06 22 51 58 93



**Anne-Laure SERVAIS**  
Coordinatrice des  
épreuves du concours

Écrivez-nous à cette adresse : [concours.piverdie@cnph-piverdiere.fr](mailto:concours.piverdie@cnph-piverdiere.fr)

## UN CONCOURS : 1 THÈME ET DES ÉPREUVES IMPOSÉES

Le thème de l'édition 2024 sera dévoilé très prochainement sur le site internet et les réseaux sociaux. L'organisation des épreuves est en cours de préparation. Nous communiquerons sur cette organisation dans le règlement du Concours Piverdie.

## 4 RAISONS DE SOUTENIR LE CONCOURS

Le Concours Piverdie est rendu possible grâce à nos partenaires et mécènes. Voici quatre excellentes raisons de nous apporter votre soutien :

1. Participer au développement d'un projet dynamique sur le territoire
2. Favoriser les rencontres entre les interprofessions
3. Participer à la promotion des métiers du végétal et du savoir-faire en art floral
4. Renforcer votre visibilité auprès des candidats



# • DEVENIR MÉCÈNE •

**Obtenez une réduction fiscale de 60% pour votre entreprise en soutenant le CONCOURS PIVERDIE organisé par l'association CNPH-Piverdière !**

## QU'EST-CE-QUE LE MÉCÉNAT ?

Le Mécénat est un dispositif permettant à une Entreprise de verser un Don à un organisme, sous forme d'aide financière ou matérielle, pour soutenir une œuvre d'intérêt général. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une Réduction Fiscale de 60 % sur les sommes versées. Ce don peut être versé à l'association du CNPH-Piverdière, qui est un organisme reconnu d'intérêt général.

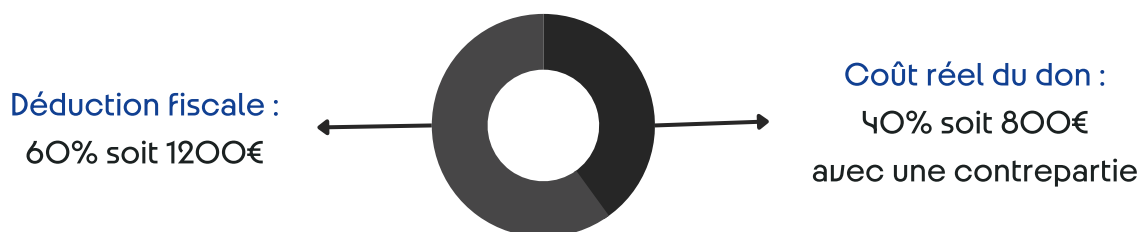
## UN DON = UNE RÉDUCTION FISCALE

En devenant mécène du concours, votre entreprise bénéficie d'une **réduction d'impôts égale à 60% du montant des dons**, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Le versement d'un Don n'est pas soumis à la TVA.

En **contrepartie du don, l'association du CNPH-Piverdière délivre un reçu fiscal** (CERFA 11580\*03). Ce reçu va permettre de justifier la réduction d'impôt accordée au mécène. Il vous sera transmis après l'événement.

**60%**  
du montant de votre don bénéficie d'une déduction fiscale

### **Exemple de don :**



À remplir : Convention de mécénat



## OPTION 1 : MÉCÉNAT FINANCIER

Apport en numéraire indispensable pour la viabilité économique du Concours Piverdie.

Contreparties pour un don	PACK 1	PACK 2	PACK 3	PACK 4
Montant du don	<b>1400 €</b>	<b>1000 €</b>	<b>700 €</b>	<b>400 €</b>
Montant de la déduction fiscale	840 €	600 €	420 €	240 €
<b>Coût réel après déduction fiscale</b>	<b>560 €</b>	<b>400 €</b>	<b>280 €</b>	<b>160 €</b>
Votre logo en tant que Mécène sur notre site internet et autres supports de communication (affiches, programmes, presse, vidéos...)	✓	✓	✓	✓
Publications sur les réseaux sociaux de votre entreprise	✓	✓		
Remise officielle d'un prix jury lors de la cérémonie par un membre de l'entreprise mécène	✓			
Invitations officielles à la cérémonie Remise des prix le 14 avril 2023	10	5	2	1
Invitations pour visiter le Château de Brissac (valable pour 2 personnes)	20	10	5	2

## OPTION 2 : MÉCÉNAT EN NATURE

Vous avez la possibilité de **faire un don en nature**. Ce dernier consiste en une **donation matérielle d'un objet ou d'un service**. Sa valorisation dépend du type de bien ou de la prestation concernée. Le don en nature, accordé aux organismes d'intérêt général par une entreprise, ouvre droit à une réduction d'impôt sous certaines conditions.

La valorisation du don relève de la responsabilité propre de celui qui effectue le don et non de l'association bénéficiaire qui n'a pas à justifier de la valeur des biens et services reçus. Le taux de la réduction d'impôt est égale à 60% des versements effectués par les entreprises, dans la limite de 20 000% ou de 5% du chiffre d'affaires des entreprises donatrices.

**Pour bénéficier de la réduction fiscale, il appartient à l'entreprise donatrice d'apporter la preuve** qu'elle a effectué un versement (réalité des dons, montant du versement, identité du bénéficiaire des dons, nature et date du versement).

## • BUDGET DU CONCOURS •

Le budget prévisionnel comprend toutes les actions de communication et les dépenses liées à l'organisation du concours :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024	10 500 €
CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX	4 000 €
FOURNITURES DIVERSES	2 500 €
LOGISTIQUE	500 €
ORGANISATION DES ÉPREUVES CANDIDATS	2 000 €
COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENT	1 500 €

# • RETOUR SUR L'ÉDITION 2023 •

## QUELQUES CHIFFRES



20 CANDIDATS

répartis en 2 catégories :  
8 juniors / 11 seniors



4 PAYS

représentés dont la  
France, Belgique,  
Japon et Suisse



2 350

visiteurs pour  
l'Exposition des  
œuvres florales



4 000

followers sur les  
réseaux sociaux du  
Concours Piverdie

## EN IMAGES ET VIDÉOS



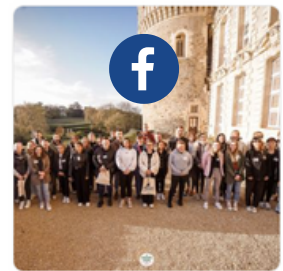
FRANCE.TV  
Échappées belles Émission spéciale : un week-end au vert à Angers  
Entre les rives de la Mayenne, de la Sarthe et de la Maine, et celles, majestueuses...

Reportage : Échappée Belles



CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2023 - Les épreuves "Le jeu des émotions"  
Piverdie Formations Fleuristes  
100 abonnés

YouTube : Piverdie



CONCOURS PIVERDIE 2023

Album photos sur page  
Facebook du Concours

## LA PRESSE EN PARLE

13-17 AVRIL 2023, CHÂTEAU DE BRISSAC (49)  
**CONCOURS PIVERDIE**  
16<sup>e</sup> ÉDITION  
« LE JEU DES ÉMOTIONS »

Le concours Piverdie organisé par le centre de formation CNPH-Piverdière a réuni cette année plus de 20 fleuristes venus de France, de Suisse, de Belgique et du Japon. Lors d'un événement où la passion pour les fleurs occupe une position centrale, les fleuristes du monde entier sont invités à montrer leur talent et laisser libre cours à leur imagination.





ILS ONT SOUTENU LE CONCOURS EN 2023...



[WWW.CNPH-PIVERDIERE.FR](http://WWW.CNPH-PIVERDIERE.FR)

ASSOCIATION CNPH-PIVERDIÈRE, 43 RUE DU ROI RENÉ 49250 LA MÉNITRÉ - 02 41 45 63 95  
SIRET 786 117 408 00025 - APE 8559A - TVA FR63 786117408